



## Crucifères Avertissement No 14 – 7 août 2014

- **État de la situation** : conditions météorologiques variables, épisodes de grêle dans certaines régions et brûlure de la pointe.
- **Mouche du chou** : ponte variable, en augmentation dans la Capitale-Nationale.
- **Altises** : actives par endroits et dommages causés par des larves sur des rabioles et des rutabagas.
- **Chenilles défoliatrices** : larves de fausse-teigne des crucifères et piéride du chou sont davantage présentes que celles de la fausse-arpenteuse du chou.
- **Thrips** : suivi des cultures important, car migration possible à la suite du battage des céréales.
- **Pucerons et punaises ternes** : augmentation des populations de pucerons à certains endroits, les populations de punaises ternes demeurent faibles.
- **Maladies** : hernie des crucifères, nervation noire, rhizoctonie et taches alternariennes.
- **Pourriture sclérotique** : début des observations.

### ÉTAT DE LA SITUATION

Les conditions météorologiques de la dernière semaine ont été variables. Il y a eu beaucoup d'instabilité nous donnant parfois des averses intenses et des orages suivis de périodes ensoleillées. Les températures ont avoisiné les normales de saison avec des maximums autour de 29 °C dans plusieurs régions du Québec. Des épisodes de grêle ont été rapportés dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, causant de légers dommages aux cultures de crucifères.

Des cas de **brûlure de la pointe** ont été observés sur des choux-fleurs de la Montérégie et de la Capitale-Nationale. Les brûlures de la pointe sont causées par un transport inadéquat du calcium vers les tissus en croissance rapide. Ceci se produit lorsqu'il y a un manque d'eau et que, par la suite, un apport soudain et abondant d'eau survient, suivi de poussées de croissance rapides et importantes. Lors de ces poussées rapides des plantes, il peut en résulter des carences en éléments nutritifs qui peuvent causer des problèmes de développement des cultures. Afin d'éviter la brûlure de la pointe, il est recommandé de faire des apports réguliers d'eau pour uniformiser la croissance des plantes ainsi que de procéder à des applications foliaires de calcium.

### MOUCHE DU CHOU

Malgré une présence généralement faible, on a observé une augmentation de la ponte de la mouche du chou dans la région de la Capitale-Nationale. Portez une attention particulière aux crucifères qui sont irriguées, car la survie des œufs est supérieure lorsque le sol est humide. De plus, il est important de suivre les crucifères à racine tubéreuse tout au long de la saison, puisqu'elles ont une très faible tolérance aux dommages causés par les larves de mouche du chou. Demeurez vigilants et surveillez l'évolution de la ponte et la présence de larves afin d'intervenir au bon moment. Pour en connaître davantage sur la mouche du chou, veuillez consulter l'[avertissement No 02](#) du 16 mai 2014.

## ALTISES

Les altises ont été actives durant la dernière semaine et des traitements se sont avérés nécessaires à certains endroits. De plus, on nous rapporte la présence de dommages occasionnés par des larves d'altises sur des rabioles et des rutabagas. Pour l'instant, les dommages semblent légers et ne nuisent pas à la commercialisation de ces crucifères à racine tubéreuse. Pour plus d'information au sujet des altises, veuillez consulter l'[avertissement No 02](#) du 16 mai 2014.

## CHENILLES DÉFOLIATRICES

Les traitements effectués la semaine passée se sont généralement avérés efficaces car, dans la majorité des régions, la présence de fausse-teigne et de piéride du chou est stable. Par contre, on observe une augmentation de ces deux lépidoptères dans les régions de la Montérégie et de la Capitale-Nationale. Des interventions sont en cours ou seront effectuées incessamment. Pour obtenir plus de renseignements sur la piéride du chou et la fausse-teigne des crucifères, référez-vous à l'[avertissement No 05](#) du 5 juin 2014.

Nos collaborateurs nous informent d'une faible présence de fausses-arpenteuses du chou dans des champs de la Montérégie et de la Capitale-Nationale. Les traitements faits contre les piérides du chou et les fausses-teignes des crucifères ont été sélectionnés pour agir également contre les fausses-arpenteuses du chou. Pour obtenir de l'information au sujet de la fausse-arpenteuse du chou, consultez l'[avertissement No 08](#) du 26 juin 2014.

## CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

Les captures de cécidomyies du chou-fleur se poursuivent et les niveaux sont très variables d'une région à l'autre et même d'un champ à l'autre. Nous vous rappelons l'importance d'installer les pièges spécifiques à la cécidomyie du chou-fleur et de faire le relevé des pièges deux fois par semaine. Des larves et des dommages (cicatrices liégeuses sur les tiges, plants borgnes ou déformés) causés par la cécidomyie du chou-fleur ont été observés dans certains sites et les pertes associées sont parfois importantes. De plus, il est à noter que tous les types de crucifères, cultivées ou sauvages, peuvent être attaqués par la cécidomyie du chou-fleur.

L'expérience des dernières années nous montre que les populations sont généralement plus élevées en juillet, août et septembre. Par contre, il n'est pas nécessaire que les populations soient très fortes pour que des dommages soient observés. Plusieurs produits sont homologués pour intervenir contre l'insecte. Consultez l'[avertissement No 04](#) du 29 mai 2014 pour plus de renseignements sur la cécidomyie du chou-fleur ainsi que sur la stratégie d'intervention à utiliser contre ce ravageur.

## THRIPS

On observe une augmentation marquée des populations de thrips dans les régions des Laurentides, de Lanaudière et de la Capitale-Nationale. Des traitements sont effectués ou le seront afin de prévenir les dommages causés dans les champs de choux. Avec l'augmentation des températures et le début des récoltes de céréales, il est important de faire un bon suivi des champs de choux. En effet, lorsque les champs de céréales sont battus, les thrips peuvent migrer vers vos champs situés à proximité de ces champs. Il est donc recommandé de surveiller attentivement vos cultures afin d'intervenir contre les thrips, et ce, avant qu'ils ne se cachent entre les feuilles de chou et qu'il soit impossible de les atteindre avec les insecticides. Pour plus d'information sur les thrips, consultez l'[avertissement No 11](#) du 17 juillet 2014.

## PUCERONS ET PUNAISES TERNES

Les populations de **pucerons** dans les rutabagas, les rabioles et les choux chinois sont en hausse dans les régions des Laurentides, de Lanaudière, de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Des traitements sont effectués ou sont prévus. Consultez l'[avertissement No 10](#) du 10 juillet 2014 pour obtenir de l'information sur les pucerons.

On observe toujours la présence de punaises ternes dans des choux chinois des régions de la Montérégie et de la Capitale-Nationale, mais aucun traitement n'est prévu, car les populations demeurent toujours faibles.

## MALADIES

Un nouveau cas de **hernie des crucifères** est observé en Montérégie. De plus, la **nervation noire** et la **rhizoctonie** sont toujours présentes et parfois en hausse dans les champs déjà diagnostiqués avec ces maladies. La prévention est de mise si vous avez un champ qui a été diagnostiqué avec de la hernie des crucifères, de la nervation noire ou d'autres maladies. Il est alors préférable de commencer les travaux dans les champs exempts de la maladie, de terminer par ceux qui en sont affectés, et de bien nettoyer l'équipement par la suite. Nous vous invitons à consulter le [bulletin d'information No 03](#) du 10 juin 2014 afin de connaître les mesures préventives à adopter.

On observe des **taches alternariennes** sur différentes crucifères, mais particulièrement sur des choux dans les régions de la Montérégie, des Laurentides, de Lanaudière et de la Capitale-Nationale. Consultez l'[avertissement No 12](#) du 24 juillet 2014 afin d'obtenir plus d'information sur ces taches.

## POURRITURE SCLÉROTIQUE (SCLÉROTINIOSE)

On note la présence de pourriture sclérotique dans les champs de choux de la Capitale-Nationale.

### Description

La pourriture sclérotique est causée par le champignon *Sclerotinia sclerotiorum*. Ce champignon de sol est adapté à différentes conditions climatiques et peut infecter jusqu'à 350 espèces de plantes, dont les crucifères, en champ ou en entrepôt. Ces conditions climatiques vont aussi jouer un rôle sur la longévité du champignon présent dans le sol. Les températures optimales pour le développement de la maladie varient de 13 à 18 °C. Toutefois, la maladie peut se manifester à des températures aussi basses que 0 °C. L'humidité reste un facteur important dans le développement de la maladie et de la sporulation. Un taux d'humidité élevé dans les premiers centimètres du sol pendant plusieurs jours, couplé avec une humidité relative supérieure à 92 %, favorise son développement.

Les semences infectées par *Sclerotinia sclerotiorum* peuvent introduire la pourriture sclérotique dans un champ où la maladie était absente. De plus, ce champignon peut survivre, sous forme de sclérotés (masse de mycélium qui sert d'organe de conservation), sur des débris de plantes ou dans le sol pendant plusieurs années. La longévité des sclérotés dans le sol dépend des conditions climatiques et des pratiques culturales; ils peuvent survivre plus de 5 ans dans le sol ou les résidus de culture. Même si on retrouve principalement les sclérotés dans le sol, il peut y avoir infections des parties aériennes de la plante. Les lésions apparaissent sur les tiges et les feuilles comme étant des zones translucides, et ce, particulièrement sur les feuilles qui sont en contact avec le sol. Les lésions s'agrandissent, les feuilles flétrissent et la maladie se répand au reste de la plante.

Les tissus atteints seront envahis par un mycélium (duvet) blanc et cotonneux dans lequel on retrouve des sclérotés incrustés. Au départ, les sclérotés sont blancs, mais ils noirciront avec le temps. Les pommes de chou peuvent être atteintes de la maladie lorsqu'elles sont au champ. Elles conserveront alors leur forme, mais elles démontreront des symptômes de pourriture aqueuse et molle ne dégageant aucune odeur nauséabonde. Les plants contaminés par la pourriture sclérotique peuvent rapidement contaminer les plants sains lors du transport ou de l'entreposage.

Pour visualiser les symptômes de la pourriture sclérotique sur des pommes de chou, nous vous invitons à jeter un coup d'œil aux [photos](#) disponibles dans la banque d'images en phytoprotection d'Agri-Réseau.

## Stratégie d'intervention

Voici quelques mesures préventives visant à diminuer l'incidence de ce champignon de sol :

- Planter les cultures sensibles dans des sols bien drainés.
- Effectuer des rotations d'au moins 3 ans avec des cultures non sensibles comme les céréales, le maïs, la betterave, l'oignon ou l'épinard.
- Espacer les plants afin que la circulation d'air empêche le sol de rester gorgé d'eau trop longtemps.
- Détruire les mauvaises herbes, puisque plusieurs espèces entretiennent la maladie.
- Éviter les blessures lors de la récolte ou des autres travaux au champ. Elles sont des portes d'entrée pour la maladie. Pour éviter les blessures, il faut aussi bien lutter contre les insectes et les autres maladies.
- Détruire rapidement les débris de cultures infectés et enfouir ces résidus afin que les sclérotés se situent sous la couche de sol où se produit la sporulation.
- Entreposer les crucifères dans des contenants propres, refroidir rapidement les récoltes et maintenir une température et une ventilation adéquates pendant l'entreposage.
- Nettoyer et désinfecter les bennes ainsi que les structures et les installations d'entreposage.

### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Michèle Boudreau, agronome – Coordinatrice – Avertisseuse  
Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)  
Téléphone : 450 589-7313, poste 239  
Courriel : [m.boudreau@ciel-cvp.ca](mailto:m.boudreau@ciel-cvp.ca)

Mélissa Gagnon, agronome – Coavertisseuse  
Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, MAPAQ  
Téléphone : 450 589-5781, poste 5046  
Courriel : [melissa.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:melissa.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 14 – Crucifères – 7 août 2014*